

DIRECTION DE L'ANALYSE, DES ETUDES ET DE LA COMMUNICATION

DAEC/07-403-51 du 22/10/07

ENQUETE N°8 -TAXE D'APPRENTISSAGE 2008 CAMPAGNE 2007 - ANNEE DE SALAIRES 2006

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs d'établissement public
Mesdames et messieurs les directeurs d'établissement privé sous contrat
S/C de messieurs les inspecteurs d'académie

Affaire suivie par : Bureau 3 - Jacqueline TOMAS - Tél 04 42 91 73 56
Fax 04 42 91 70 11 - ce.daec@ac-aix-marseille.fr

Dans le cadre de l'enquête n°8, relative au recensement des subventions reçues au titre de la Taxe d'Apprentissage dans les établissements, je vous demande de bien vouloir remplir le document joint, et de nous le faire parvenir par tout moyen à votre convenance, soit par courrier, par fax, par téléphone ou par mèl :

Rectorat d'Aix-Marseille DAEC / Madame Tomas

Place Lucien Paye - 13621 Aix-en-Provence Cédex 1
Tél. 04 42 91 73 56 - Fax 04 42 91 70 11
ce.daec@ac-aix-marseille.fr

Avant le 21 novembre 2007

Les sommes seront exprimées en euro, sans les centimes.

Je vous remercie de la coopération dont vous ferez preuve pour mener à bien cette opération.

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.

RECTORAT - DAEC - Mme TOMAS

Place Lucien Paye

13621 AIX - EN - PROVENCE

Tél : 04 42 91 73 56

Fax : 04 42 91 70 11

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

Aix-en-Pce, le 15 octobre 2007

TAXE D'APPRENTISSAGE
CAMPAGNE 2007 (Salaires 2006)

MONTANT TOTAL DE LA TAXE : en euros, sans les centimes

LYCEE*	
LYCEE PROFESSIONNEL*	
COLLEGE*	
EREA	
CIO	
CDDP	

N.B : * Si l'établissement est une cité scolaire, préciser à qui est versée la somme (le lycée, le L.P ou le collège)

A retourner au Rectorat, **avant le 21/11/2007**, soit par **fax : 04 42 91 70 11**, soit par **mail : ce.daec@ac-aix-marseille.fr**
soit **par courrier à l'adresse ci-dessus**, ou à communiquer **par tél. : 04 42 91 73 56**

COMMUNIQUER UN ETAT MEME S'IL EST NEANT - MERCI